

Préparation du PIN 2011-2013 - Consultation société civile

Le document de Stratégie pour la Coopération UE-Maroc 2007-2013 dans le cadre de l'Instrument européen de Voisinage (en annexe) identifie les cinq grands axes d'intervention suivants:

- Le développement des politiques sociales
- La modernisation économique
- L'appui institutionnel
- La bonne gouvernance & les Droits de l'Homme
- La protection de l'environnement

Sur cette base un premier programme indicatif national de coopération (PIN) couvrant la période 2007-2010 a procédé au financement d'un certain nombre d'interventions couvrant plusieurs secteurs prioritaires (*voir document en annexe 1*).

En mars 2009, la Commission européenne a lancé l'exercice de préparation du nouveau programme Indicatif National qui couvrira la période 2011-2013.

Afin d'assurer une transparence et une objectivité maximales et pour mieux cibler ses interventions, la Commission souhaite consulter un éventail d'acteurs aussi large que possible, incluant particulièrement la société civile.

Un document préliminaire identifiant un certain nombre de possibles secteurs prioritaires a été produit par la Commission et servira comme base lors de cette consultation (*voir annexe 2*).

Tout acteur de la société civile **est invité à transmettre ses recommandations qui devraient être articulées essentiellement sur les points suivants :**

- Avis sur les secteurs d'interventions prioritaires ;
- Les acteurs les plus à même d'être impliqués;
- Les types d'actions les plus pertinents à mettre en place ;
- Le rôle éventuel de la société civile dans les pistes de coopération possibles.

Afin de permettre une bonne analyse des recommandations, nous vous invitons à respecter les règles suivantes :

- Identifier votre / vos organisation et son champ d'intervention
- Articuler clairement votre intervention autour des secteurs prioritaires;
- Etre synthétique et concis (limiter vos réponses à un maximum de deux pages)
- Argumenter vos propositions par des éléments d'analyse du secteur proposé (statistiques, indicateurs impact)

Vos contributions doivent être envoyées au plus tard le 30 avril 2009 à l'adresse électronique suivante : delegation-morocco-PIN2011-13@ec.europa.eu